

1. Informations générales

- ✓ Porteur de Projet

Le porteur de projet principal identifié pour la candidature commune de la Rivière Dorches et de la Rivière Vézéronce est le Conseil Général de l'Ain.

- ✓ Rivière (libellé de l'attestation)

La Vézéronce, Code hydrographique : V1020680, Code masse d'eau européen : FRDR 11030, La Vézéronce de sa source à sa confluence avec le Rhône.

La Dorches, Code hydrographique : V1020700, Code masse d'eau européen : FRDR 11007, La Dorches de sa source à sa confluence avec le Rhône.

- ✓ Calendrier du programme d'action

Décembre 2015 au Décembre 2018

- ✓ Date de l'expertise documentaire

17/09/2015

- ✓ Chargé de clientèle AFNOR Certification

Benoit Phuez / 01 41 62 62 23 / benoit.phuez@afnor.org

- ✓ Expert technique

Julien Charrais / 06 31 50 84 47 / juliencharrais@yahoo.fr

- ✓ Pièces remises pour l'expertise documentaire

- ***Un dossier de candidature unique et commun pour les cours d'eau La Dorches et la Vézéronce,***
- ***Deux grilles multicritères d'évaluation du caractère sauvage du cours d'eau, une pour la Dorches et une pour la Vézéronce.***
- ***Un programme d'actions lié à l'obtention du label Rivières Sauvages, commun pour les deux cours d'eau, La Dorches et la Vézéronce,***
- ***Un document de présentation lié à la construction de la candidature de la Dorches-Vézéronce au label Rivières Sauvages.***

- ✓ Autres documents consultés dans le cadre de l'expertise documentaire :

- ***Aucun autre document n'a été consulté***

Abréviations utilisées dans le document :

- **AAPPMA** : Association agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques
- **APPB** : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope
- **AE RMC** : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- **BE** : Bureau d'études
- **BV** : Bassin versant
- **CC** : Communautés de Communes
- **CG Ain** : Conseil Général de l'Ain
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **FRAPNA** : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature
- **IBGN** : Indice Biologique Global Normalisé
- **MO** : Maître d'ouvrage
- **ONEMA** : Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- **RCS** : Réseau de Contrôle et de Surveillance
- **RD** : Réseau départemental
- **RNN** : Réserve Naturelle Nationale
- **SIC** : Site d'Intérêt Communautaire
- **ZPS** : Zone de Protection Spéciale
- **ZICO** : Zone d'importance pour la conservation des oiseaux
- **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'intérêt écologique, Faunistique et Floristique

Dans la suite du document :

- Textes et annotations en style de police « normale » : texte descriptif de synthèse reprenant les principaux éléments de la candidature,
- Textes et annotations en style de police « **gras, italique, noir** » : Analyse critique des éléments présentés,
- Textes et annotations en style de police « **gras, italique, rouge** » : Conclusion de l'analyse de la thématique.

La Vézéronce

2. Avis de l'expert technique

Au vu des documents transmis, la Rivière répond (Niveau 1) aux exigences du référentiel Site Rivières Sauvages.

Le résultat de 90 points obtenu par le candidat (donc un niveau 3 potentiel) repose sur plusieurs estimations quant à la qualité de certains critères, les données n'étant pas disponibles au moment de la rédaction de la candidature.

Tant que les connaissances sur la Vézéronce ne seront pas plus importantes, il est préconisé d'octroyer le premier niveau de labellisation au cours d'eau.

Le niveau de labellisation pourra faire l'objet d'une réévaluation lors de l'audit de mi-programme.

Il semble aussi nécessaire d'approfondir les thématiques développées dans le programme d'action pour obtenir la labellisation « Site Rivière Sauvage » de la Vézéronce.

Synthèse des notes obtenues : (valeurs issues de la grille remplie par le candidat)

Coefficients de pondération appliqués aux thématiques			
Thématique	Critères	Pondération par thématique	Note obtenue
HYDRO-MORPHOLOGIE et HABITATS	14	53%	47,5/53
OCCUPATION DES SOLS et ACTIVITES du fond de vallée	2	5%	5/5
QUALITE DE L'EAU	5	20%	14/20
BIODIVERSITE	4	15%	15/15
FREQUENTATION HUMAINE HAUTE SAISON	5	7%	3/7
<i>Total</i>	<i>30</i>	<i>100%</i>	84,5/100
Points Bonus-Malus			
Occupation des sols et activités sur le bassin versant	3	Bonus/malus	3/3
Espèces remarquables et gestion des milieux aquatiques et humides du tronçon (ou sous bassin) candidat	6	Bonus/malus	2,5/6
<i>Total</i>	<i>9</i>		5,5/9
Total Final			90

3. Synthèse de l'expertise

Grille de critères	
Eléments à prendre en compte	<input checked="" type="checkbox"/> Présentation de la rivière <input checked="" type="checkbox"/> Morphologie du cours d'eau et du tronçon candidat <input checked="" type="checkbox"/> Acteurs et gestion globale du bassin versant
Type *	Description
	<p>- Le tronçon proposé pour la labellisation est de 6 898 mètres soit le linéaire total du cours d'eau.</p> <p>- Eléments caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surface du bassin versant : 9,79 km². Ce bassin versant présente une forme allongée typique de cours d'eau encaissé dans le fond de vallée, - Linéaire du réseau hydrographique : 9 994 mètres - Largeur à pleins bords moyenne: 5 mètres, - Rang de Strahler Aval : 2. A noter le Rang 2 n'est atteint qu'à partir de la confluence avec le Résinet. Sur la majorité de son tracé, le rang de Strahler de la Vézéronce est de 1, avec une largeur moyenne du cours d'eau probablement inférieure à 5 mètres, - Largeur du fond de vallée : 65 mètres en moyenne. <p>❖ Acteurs sur le bassin versant :</p> <p>Aucune structure présentant la compétence « milieux aquatiques » n'est présente sur le territoire de la Vézéronce. Ce qui signifie qu'à l'heure actuelle, ce sont les propriétaires riverains qui assurent la « gestion » du cours d'eau.</p> <p>Les candidats soulignent que le cours d'eau se trouve sur le territoire de la communauté de communes du Pays Bellegardien qui devrait via la GEMAPI acquérir la compétence cours d'eau d'ici 2016. Cependant la mise en place de la GEMAPI a été décalée à Janvier 2018, ce qui en conclusion signifie qu'il est possible que l'implication locale autour de la candidature « Site Rivières Sauvages » de la Vézéronce soit faible.</p> <p>Les deux autres acteurs d'échelle départementale identifiés sont le porteur de la présente candidature, le conseil général de l'Ain ainsi que la fédération de pêche de l'Ain.</p>

<p>Point sensible</p>	<p>❖ Menaces pesant sur la qualité du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aucun projet menaçant n'est identifié sur le bassin versant de la Vézéronce, - Une menace potentielle de la qualité du site est l'accès sans restriction à la cascade du pain de sucre. En période estivale, les visiteurs accèdent généralement à la cascade en empruntant le lit mineur du cours d'eau, ce qui peut nuire à la qualité écologique du site (source potentielle de pollution). <p><i>La présentation du cours d'eau est suffisamment détaillée. Cette restitution est conforme aux attentes du Fonds Rivières Sauvages.</i></p> <p><i>Il est prévu au référentiel que la longueur minimale d'un tronçon proposé à la labellisation soit de 10 kilomètres, longueur qui n'est pas atteinte par la Vézéronce. Cependant, une marge de « tolérance » peut être acceptée par comité de labellisation, notamment dans le cas où un cours d'eau de faible linéaire présente un fonctionnement ou des particularités hydroécologiques intéressantes, ce qui est le cas pour la Vézéronce et plus particulièrement sa cascade du pain de sucre, véritable stalagmite de tuf de plus de 6 mètres de hauteur en perpétuelle croissance.</i></p> <p><i>A noter également que la candidature de la Vézéronce est faite simultanément avec celle de la Dorches (les analyses ont été séparées dans un souci de lisibilité), les deux étant des bassins quasiment limitrophes. Etant donné leur proximité, ils pourraient être considérés comme une unique « pseudo entité » hydrographique et donc leur linéaire cumulé serait supérieur au seuil des 10 kilomètres.</i></p> <p><i>Cependant l'absence de structure locale présentant une compétence « milieux aquatiques » est un élément plutôt défavorable quant à la gestion du bassin de la Vézéronce et également pour « l'imprégnation » local autour du label « Site Rivières Sauvage » et devra faire l'objet d'une attention particulière lors de l'audit « Structure porteuse ».</i></p> <p><i>Au vue de ces éléments, la présentation de la rivière et de son contexte est jugé recevable dans le cadre de la labellisation « Site Rivières Sauvages de la Vézéronce » du fait qu'elle est en lien avec la candidature de la Dorches.</i></p>
-----------------------	---

Grille de critères	
Eléments à prendre en compte	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Description de l'état écologique du tronçon candidat <input checked="" type="checkbox"/> Hydromorphologie et Habitats <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des sols et activités en fond de vallée <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'eau <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Fréquentation humaine et ambiances sonore et visuelle (sentiment de "sauvagerie")
Type *	Description
Point sensible	<p>❖ Hydromorphologie et habitats</p> <p>Etant donné le linéaire proposé pour la labellisation et le contexte global du territoire dans lequel s'écoule la Vézéronce, il peut être considéré que sa morphologie est relativement préservée, les linéaires de cours d'eau rectifiés ou stabilisés sont relativement faibles, et correspondent à la confluence avec le Rhône. Il est toutefois fait mention que les affluents de la Vézéronce présente un degré d'altération morphologique bien supérieur au linéaire principal avec notamment une rectification du linéaire (tracé du cours d'eau non naturel en partie).</p> <p>D'un point de vue sédimentaire et transport solide, un élément à souligner est l'absence de matelas alluvial entre la cascade du pain de sucre et un point se niveau au niveau du pont SNCF. Sur ces quelques centaines de mètres, le lit est uniquement composé de la roche mère. L'origine naturelle ou anthropique est difficile à déterminer sans une analyse de terrain. Cependant une conséquence directe est un appauvrissement de la qualité habitacionnelle de ce tronçon.</p> <p>De plus, les 150 derniers mètres de la Vézéronce sont totalement influencés par les activités hydroélectriques du Rhône, et notamment, celle du barrage usine de Génissiat.</p> <p>La végétation rivulaire de la Vézéronce semble totalement préservée. Cependant à l'échelle du réseau hydrographique complet, des altérations de la ripisylve sur un des affluents, le Résinet, sur un peu plus de 300 mètres, due au nettoyage des berges du cours d'eau par des propriétaires riverains.</p> <p>Un dernier point intéressant est l'absence d'ouvrages problématiques au titre de la continuité écologique.</p>

	<p><i>Les données sur l'hydromorphologie et les habitats de la Vézéronce sont conformes aux attentes. La Vézéronce présente certes quelques altérations morphologiques et habitationnelles ponctuelles sur sa partie aval, conséquences indirectes d'activités anthropiques et notamment à la production d'hydroélectricité sur le Rhône.</i></p> <p><i>Cependant à une échelle d'observation plus globale, le fonctionnement hydroécologique de la Vézéronce apparaît comme proche d'un fonctionnement naturel, hormis sur la partie influencée par le Rhône, ou les actions de restauration possibles sont très limitées.</i></p>
<p>Point fort</p>	<p>❖ Occupation des sols en fond de vallée</p> <p>Hormis la présence ponctuelle de quelques habitations dans le fond de vallée du cours d'eau, la Vézéronce est très préservée d'un point de vue de l'occupation des sols. Plus de 83 % du fond de vallée est recouvert par de la forêt.</p> <p>Quant aux activités pénalisantes, aucune ne se situe dans le fond de vallée du cours d'eau.</p> <p><i>Les données sur l'occupation du sol en fond de vallée sont conformes aux attentes. La préservation du fond de vallée d'activités pénalisantes ou d'une urbanisation galopante est un point fort pour ce territoire.</i></p>
<p>Point sensible</p>	<p>❖ Qualité de l'eau</p> <p>Une station faisant partie du réseau départemental est présente sur la partie aval de la Vézéronce soumis à labellisation. Les données sont disponibles pour les années 2011 à 2013 pour les macroinvertébrés et pour 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013 pour ce qui est de la physico-chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vis-à-vis des macroinvertébrés : les mesures disponibles montrent que le très bon état DCE est atteint en 2011, 2012, 2013, avec des notes de 17 à 20/20. L'absence de données plus précise ne permet pas une analyse plus critique de ces résultats - Vis-à-vis des matières azotées et phosphorées, A noter le dépassement des valeurs seuils du très bon état DCE sur la chronique disponible, pour le paramètre ammonium (NH₄⁺) en 2003 et 2011, pour les ions orthophosphates (PO₄³⁻) en 2011 et 2013, et pour le phosphore total en 2011.

L'origine des produits azotés dans les eaux peut être naturelle (pluies, lessivage du sol) ou anthropique (eaux résiduaires urbaines, eaux usées industrielles, fertilisants). Ce type de pollution accompagne généralement la pollution par les matières organiques et oxydables, ces deux types de pollutions contribuant à accélérer la dystrophie positive d'un milieu.

Dans les cours d'eau, la dynamique du phosphore en suspension ou dissous est principalement contrôlée par la sédimentation qui, elle-même, est due à la diminution de la vitesse des écoulements. Il est aussi contrôlé par la consommation des organismes et par des échanges physico chimiques dans une zone importante pour la dynamique du phosphore qui est l'interface eaux-sédiments. Les sédiments sont capables d'emmagasiner de grandes quantités de phosphore. En période de hautes eaux, le phosphore s'accumule dans les sédiments avant d'être relargué lors des périodes de basses eaux. Le phosphore qui arrive aux sédiments est généralement d'origine détritique, apporté par le ruissellement, d'origine biologique, issu des algues principalement, ou d'origine anthropiques, issu du ruissèlement sur les terres agricoles ou de stations d'épurations.

En conclusion, la station peut être considérée en très bon état physico-chimique vis-à-vis de la DCE la plupart du temps, mais semble souffrir cependant d'une pollution ponctuelle liées aux matières azotées et phosphorées, potentiellement liée aux activités anthropique sur le bassin versant. La mise en place d'un suivi régulier semble nécessaire.

- La bactériologie du cours d'eau n'a pas été évaluée, supposée non nécessaire en vertu des activités sur le bassin versant,
- L'état chimique du cours d'eau est actuellement inconnu. La mise en place d'un suivi est vivement recommandée si le cours d'eau venait à être labellisé.

Les données de qualité des eaux fournies sont conformes aux attentes mais manquent de détails. La Vézéronce est un cours d'eau qui semble présenter une excellente qualité d'eau si on se réfère aux indicateurs biologiques mais vis-à-vis des paramètres physico-chimiques, elle semble également souffrir d'une pollution ponctuelle par les matières azotées et phosphorées.

Cependant les données ne sont pas assez complètes pour aller plus loin dans l'analyse et devront être obligatoirement complétées si le cours d'eau venait à être labellisé.

<p>Point sensible</p>	<p>❖ Biodiversité</p> <p>Le peuplement piscicole de la Vézéronce semble à ce jour inconnu ou tout du moins non connu avec précision puisque aucun inventaire ichtyologique n'a été réalisé. Le candidat présente cependant une liste d'espèces issue de la base de données INPN. Ce genre de liste étant défini à l'échelle communale, elle ne peut en aucun être assimilée au peuplement réel du cours d'eau. Sont notamment cités comme espèces potentiellement présentes l'ablette, le hotu, le gardon et le chevaine, qui sont des espèces typiques de niveau biotypologique élevé correspondant à des zones de cours d'eau de plaine, et non à des ruisseaux de tête de bassins comme l'est la Vézéronce.</p> <p>La présence potentielle de ces espèces sur la Vézéronce signifierait qu'il y a une altération profonde de son peuplement piscicole. Il est également fait mention de la truite arc en ciel, espèce exogène du territoire français qui fait l'objet d'empoissonnement dans les cours d'eau à des fins récréative. La présence de cette espèce dans la Vézéronce serait synonyme d'une gestion piscicole tournée vers la pêche de loisir plutôt que vers une préservation du milieu et des souches de truites autochtones.</p> <p>Il est enfin fait mention de la truite fario et du chabot qui elles sont des espèces typique de ce type de cours d'eau.</p> <p>Il semble évident et nécessaire que la mise en place d'un label « site Rivières Sauvage » sur la Vézéronce devra s'accompagner d'une campagne d'échantillonnage de la faune piscicole afin de caractériser au mieux le peuplement présent.</p> <p>Vis-à-vis du peuplement diatomique et de la note IBD, il est observé un très bon état pour les années 2011, 2012, et 2013. Le peuplement macrophytique du cours d'eau n'est cependant pas connu.</p> <p>La faune et flore rivulaire est quant à elle riche et diversifiée sur le territoire de la Vézéronce, de nombreuses espèces rares sont présentes. La flore est notamment caractéristique du plateau de Retord et présente une abondante diversité d'orchidées.</p> <p><i>Les données de biodiversité fournies sont conformes aux attentes hormis vis-à-vis du peuplement piscicole, où aucun relevé in situ n'est disponible ce qui constitue un point faible de cette analyse. La mise en place potentielle d'une labellisation devra obligatoirement s'accompagner de la réalisation de suivis biologiques.</i></p> <p><i>Toutefois, les informations apportées montrent que la biodiversité au sens large de la Vézéronce et de son bassin versant est d'un intérêt majeur, ce qui est un point fort de ce territoire.</i></p>
------------------------------	---

Point fort	<p>❖ Fréquentation humaine et ambiances</p> <p>La fréquentation humaine sur les rives directes de la Vézéronce semble assez limitée et principalement cantonné à l'accès de la cascade du pain de sucre qui a été aménagé pour l'accueil du public.</p> <p>La Vézéronce est assez facilement accessible, puisque 4 accès pédestres et 6 accès carrossables s'étendent à espaces réguliers de long de son linéaire.</p> <p>A noter la présence de la D911, moyennement fréquenté selon le candidat, ainsi que la présence d'une ligne SNCF sur laquelle en moyenne un train passe toutes les heures, ce qui est une source de pollution visuelle et sonore non négligeable.</p> <p>Le site de la Vézéronce est ainsi considéré comme assez « fréquenté » et plutôt « bruyant » par le candidat. A noter toutefois que la ligne SNCF se situe quasiment à la confluence avec le Rhône.</p> <p>Les principales sources de pollutions visuelles sur la Vézéronce sont principalement dues à la présence de ponts.</p> <p><i>Les données vis-à-vis de la fréquentation humaine et des ambiances sonores et visuelles sont conformes aux attentes. Le cours d'eau semble assez peu fréquenté hormis au point d'accès aménagé de la cascade du pain de sucre.</i></p> <p><i>Les ambiances sonores et visuelles dérangeantes semblent relativement limitées ce qui est un point fort pour la candidature de la Vézéronce.</i></p> <p><i>Au vue de ces éléments, la description de l'état écologique de la rivière est jugé recevable dans le cadre de la labellisation Rivières Sauvages de la Vézéronce sous réserve d'engager des inventaires complémentaires de la qualité écologique globale du cours d'eau.</i></p>
-------------------	---

Eléments à prendre en compte	<input checked="" type="checkbox"/> Critères complémentaires <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des sols et activités du bassin versant <input checked="" type="checkbox"/> Espèces remarquables et gestion des milieux aquatiques et humides du tronçon (ou sous bassin) candidat
Type *	Description
Point fort	<p>Le bassin versant de la Vézéronce est faiblement urbanisé et présente un état de conservation remarquable. Plus de 60 % de la surface du territoire est recouverte de forêts et moins de 0,5% sont des territoires urbanisés. La mosaïque d'habitats qu'offre le territoire est diversifiée avec des zones boisées, des secteurs de prairies, des affleurements rocheux, etc.</p> <p>A noter toutefois la présence de zone de culture qui présente presque 9% de la surface totale du bassin versant. Le cheptel est quant à lui estimé à environ 10 UGB/Ha. La densité de population est très faible et approche les 7,9 habitants / km².</p> <p>Une espèce emblématique est présente sur la Vézéronce et mérite notre intérêt tant son aire de répartition a diminué ces dernières années, il s'agit de l'écrevisse à pieds blancs. Elle bénéficie à ce titre d'un arrêté de protection de biotope (APPB).</p> <p>A noter qu'aucune espèce invasive n'est identifiée sur le bassin. Il n'est cependant pas fait état de la qualité des connectivités latérales du cours d'eau ou encore de sa gestion piscicole (nous la supposons inexistante étant donné qu'aucune structure n'est présente sur le bassin).</p> <p>Sur le territoire de la Vézéronce, il peut être recensé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 APPB - 2 ZNIEFF de type 1 - 1 ZNIEFF de type 2 <p>Plus de 50% du territoire de la Vézéronce est recouverte par au moins un outil de reconnaissance/protection.</p> <p><i>La présentation de l'occupation des sols du bassin versant, des espèces et des milieux remarquables est assez détaillée. Il aurait été apprécié une description des milieux connexes et humides de la Vézéronce. Cette restitution est cependant conforme aux attentes du Fonds Rivières Sauvages et est un point fort de la candidature de la Vézéronce.</i></p> <p><i>Au vue de ces éléments, la présentation de l'occupation des sols du bassin versant, des espèces et des milieux remarquables, est jugé recevable dans le cadre de la labellisation Rivières Sauvages de la Vézéronce.</i></p>

La Dorches

4. Avis de l'expert technique

Au vu des documents transmis, la Rivière répond (Niveau 1) aux exigences du référentiel Site Rivières Sauvages.

Le résultat de 90,5 points obtenu par le candidat (donc un niveau 3 potentiel) repose sur plusieurs estimations quant à la qualité de certains critères, les données n'étant pas disponibles au moment de la rédaction de la candidature.

Tant que les connaissances sur la Dorches ne seront pas plus importantes, il est préconisé d'octroyer le premier niveau de labellisation au cours d'eau.

Le niveau de labellisation pourra faire l'objet d'une réévaluation lors de l'audit de mi-programme.

Il semble aussi nécessaire d'approfondir les thématiques développées dans le programme d'action pour obtenir la labellisation « Site Rivière Sauvage » de la Vézéronce.

Synthèse des notes obtenues (valeurs issues de la grille remplie par le candidat):

Coefficients de pondération appliqués aux thématiques			
Thématique	Critères	Pondération par thématique	Note obtenue
HYDRO-MORPHOLOGIE et HABITATS	14	53%	45/53
OCCUPATION DES SOLS et ACTIVITES du fond de vallée	2	5%	5/5
QUALITE DE L'EAU	5	20%	17/20
BIODIVERSITE	4	12%	15/15
FREQUENTATION HUMAINE HAUTE SAISON	5	10%	4,5/7
<i>Total</i>	30	100%	86,5/100
Points Bonus-Malus			
Occupation des sols et activités sur le bassin versant	3	Bonus/malus	1,5/3
Espèces remarquables et gestion des milieux aquatiques et humides du tronçon (ou sous-bassin) candidat	6	Bonus/malus	2,5/6
<i>Total</i>	9		4/9
Total Final			90,5/100

5. Synthèse de l'expertise

Grille de critères	
Eléments à prendre en compte	<input checked="" type="checkbox"/> Présentation de la rivière <input checked="" type="checkbox"/> Morphologie du cours d'eau et du tronçon candidat <input checked="" type="checkbox"/> Acteurs et gestion globale du bassin versant
Type *	Description
	<ul style="list-style-type: none"> - Le tronçon proposé pour la labellisation est de 7 062 mètres soit le linéaire total du cours d'eau. - Eléments caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> - Surface du bassin versant : 15,88 km². Ce bassin versant présente une forme en « T ». Le cours d'eau est très encaissé dans le fond de vallée, - Linéaire du réseau hydrographique : 12 267 mètres, - Largeur à pleins bords moyenne: 5 mètres, - Rang de Strahler Aval : 2, - Largeur du fond de vallée : 55 mètres en moyenne. - Acteurs sur le bassin versant : <p>Aucune structure présentant la compétence « milieux aquatiques » n'est présente sur le territoire de la Dorches. A noter cependant la présence de l'AAPPMA « La gaule Seysselane »</p> <p>Les candidats soulignent que le cours d'eau se trouve sur le territoire de la communauté de communes du Pays Bellegardien qui devrait via la GEMAPI acquérir la compétence cours d'eau d'ici 2016. Cependant la mise en place de la GEMAPI a été décalée à Janvier 2018, ce qui en conclusion signifie qu'il est possible que l'implication locale autour de la candidature « Site Rivières Sauvages » de la Dorches soit faible.</p> <p>Les deux autres acteurs d'échelle départementale identifiés sont le porteur de la présente candidature, le conseil général de l'Ain ainsi que la fédération de pêche de l'Ain.</p> - Menaces pesant sur la qualité du site : <ul style="list-style-type: none"> - Aucun projet menaçant n'est identifié sur le bassin versant de la Dorches,

Point sensible	<p><i>La présentation du cours d'eau est suffisamment détaillée. Cette restitution est conforme aux attentes du Fonds Rivières Sauvages.</i></p> <p><i>Il est prévu au référentiel que la longueur minimale d'un tronçon proposé à la labellisation soit de 10 kilomètres, longueur qui n'est pas atteinte par la Dorches. Cependant, une marge de « tolérance » peut être acceptée par comité de labellisation, notamment dans le cas où un cours d'eau de faible linéaire présente un fonctionnement ou des particularités hydroécologiques intéressantes, ce qui est le cas pour la Dorches et ses successions de cascades au niveau du hameau de Dorches.</i></p> <p><i>A noter également que la candidature de la Dorches est faite simultanément avec celle de la Vézéronce (les analyses ont été séparées dans un souci de lisibilité), les deux étant des bassins quasiment limitrophes. Etant donné leur proximité, ils pourraient être considérés comme une unique « pseudo entité » hydrographique et donc leur linéaire cumulé serait supérieur au seuil des 10 kilomètres.</i></p> <p><i>Cependant l'absence de structure locale présentant une compétence « milieux aquatiques » est un élément plutôt défavorable quant à la gestion du bassin de la Dorches et également pour « l'imprégnation » local autour du label « Site Rivières Sauvage » et devra faire l'objet d'une attention particulière lors de l'audit « Structure porteuse ».</i></p> <p><i>Au vue de ces éléments, la présentation de la rivière et de son contexte est jugé recevable dans le cadre de la labellisation « Site Rivières Sauvages de la Dorches ».</i></p>
----------------	---

<p>Eléments à prendre en compte</p>	<ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Description de l'état écologique du tronçon candidat <input checked="" type="checkbox"/> Hydromorphologie et Habitats <input checked="" type="checkbox"/> Occupation des sols et activités en fond de vallée <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'eau <input checked="" type="checkbox"/> Biodiversité <input checked="" type="checkbox"/> Fréquentation humaine et ambiances sonore et visuelle (sentiment de "sauvagitude")
<p>Type *</p>	<p>Description</p>
<p>Commentaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Hydromorphologie et habitats <p>Etant donné le linéaire proposé pour la labellisation et le contexte global du territoire dans lequel s'écoule la Dorches, il peut être considéré que sa morphologie est relativement préservée, les linéaires de cours d'eau rectifiés ou stabilisés sont relativement faibles, et correspondent à la traversée du hameau. Cependant étant donné le caractère ancien de ces modifications liées à une activité hydraulique (présence de moulins), leur impact sur la morphologie du cours d'eau est limité. 2% du linéaire de la Dorches a subi une modification de type stabilisation/modification du tracé en plan.</p> <p>Le transport solide malgré la présence de petits seuils anthropiques ne semble pas être altéré.</p> <p>Les 230 derniers mètres de la Dorches sont totalement influencés par les activités hydroélectriques du Rhône, et notamment, celle du barrage usine de Génissiat.</p> <p>A noter la présence de deux captage à proximité de la Dorches qui semblent impacter significativement son régime hydrologique et bien identifié dans le dossier de candidature.</p> <p>La végétation rivulaire de la Dorches semble totalement préservée hormis au niveau du tronçon du hameau de Dorches où la strate arbustive et arborescente est absente.</p> <p>Trois ouvrages de type seuils sont identifiés sur la Dorches et ces trois seuils sont infranchissables pour les espèces piscicoles. Le candidat souligne à juste titre qu'à proximité de ces ouvrages se trouve des chutes naturelles infranchissables. La question est alors posé de la pertinence d'intervenir sur ces ouvrages. Le coût d'intervention pourrait être bien supérieur aux bénéfices récolté de l'arasement de ces ouvrages.</p>

	<p><i>Les données sur l'hydromorphologie et les habitats de la Dorches sont conformes aux attentes. La Dorches présente certes quelques altérations morphologiques et habitationnelles ponctuelles sur sa partie aval, conséquences de la présence du hameau de Dorches et de la production d'hydroélectricité sur le Rhône.</i></p> <p><i>Cependant à une échelle d'observation plus globale, le fonctionnement hydroécologique de la Dorches apparaît comme proche d'un fonctionnement naturel, hormis sur la partie influencée par le Rhône, ou les actions de restauration possibles sont très limitées.</i></p> <p><i>Vis-à-vis de la continuité écologique, les 3 seuils identifiés, bien qu'étant de hauteur limitée pour deux des trois ouvrages sont des obstacles à la continuité piscicole, ce qui constitue un critère éliminatoire au vue de la grille d'évaluation en première approche. Cependant, le conseil scientifique du Fonds Rivières Sauvages a admis que si des ouvrages infranchissables de tailles et d'impacts limités se trouvent à proximité de seuils naturels infranchissables, ils ne seront pas déclassant pour le cours d'eau et seront uniquement comptabilisés dans le critère « Seuils en travers du lit mineur » ce qui est le cas.</i></p> <p><i>La Dorches peut donc prétendre au label « Site Rivières Sauvages ».</i></p>
<p>Point fort</p>	<p>❖ Occupation des sols en fond de vallée</p> <p>Hormis la présence ponctuelle de quelques habitations dans le fond de vallée du cours d'eau au niveau du hameau des Dorches, la Dorches est très préservée d'un point de vue de l'occupation des sols. Plus de 83 % du fond de vallée est recouvert par de la forêt.</p> <p>Quant aux activités pénalisantes, aucune ne se situe dans le fond de vallée du cours d'eau.</p> <p><i>Les données sur l'occupation du sol en fond de vallée sont conformes aux attentes. La préservation du fond de vallée d'activités pénalisantes ou d'une urbanisation galopante est un point fort pour ce territoire.</i></p>

<p>Point sensible</p>	<p>❖ Qualité de l'eau</p> <p>Une station faisant partie du réseau départemental est présente sur la partie aval de la Dorches soumis à labellisation. Les données sont disponibles pour les années 2011 à 2013 pour les macroinvertébrés et pour 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013 pour ce qui est de la physico-chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vis-à-vis des macroinvertébrés : les mesures disponibles montrent que le bon état DCE est atteint en 2011, 2012, et le très bon état en 2013, avec des notes de 13 à 16/20. L'absence de données plus précise ne permet pas une analyse plus critique de ces résultats, si ce n'est que des notes non maximales sont généralement le témoin d'une perturbation du milieu. - Vis-à-vis des matières azotées et phosphorées, A noter le dépassement des valeurs seuils du très bon état DCE sur la chronique disponible, pour le paramètre ammonium (NH_4^+), en 2003, 2005, 2007, et 2009, pour les ions nitrites (NO_2^-) en 2005 pour les ions orthophosphates (PO_4^{3-}) en 2011 et 2013, et pour le phosphore total en 2011. <p>L'origine des produits azotés dans les eaux peut être naturelle (pluies, lessivage du sol) ou anthropique (eaux résiduaires urbaines, eaux usées industrielles, fertilisants). Ce type de pollution accompagne généralement la pollution par les matières organiques et oxydables, ces deux types de pollutions contribuant à accélérer la dystrophie positive d'un milieu.</p> <p>Dans les cours d'eau, la dynamique du phosphore en suspension ou dissous est principalement contrôlée par la sédimentation qui, elle-même, est due à la diminution de la vitesse des écoulements. Il est aussi contrôlé par la consommation des organismes et par des échanges physico chimiques dans une zone importante pour la dynamique du phosphore qui est l'interface eaux-sédiments. Les sédiments sont capables d'emmagasiner de grandes quantités de phosphore. En période de hautes eaux, le phosphore s'accumule dans les sédiments avant d'être relargué lors des périodes de basses eaux. Le phosphore qui arrive aux sédiments est généralement d'origine détritique, apporté par le ruissellement, d'origine biologique, issu des algues principalement, ou d'origine anthropiques, issu du ruissellement sur les terres agricoles ou de stations d'épurations.</p> <p>En conclusion, la station peut être considérée en très bon état physico-chimique vis-à-vis de la DCE la plupart du temps, mais semble souffrir cependant d'une pollution ponctuelle liées aux matières azotées et phosphorées, potentiellement liée aux activités anthropique sur le bassin versant. La mise en place d'un suivi régulier semble nécessaire</p>
------------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - La bactériologie du cours d'eau n'a pas été évaluée, supposée non nécessaire en vertu des activités sur le bassin versant, - L'état chimique du cours d'eau est actuellement inconnu. La mise en place d'un suivi est vivement recommandée si le cours d'eau venait à être labellisé. <p><i>Les données de qualité des eaux fournies sont conformes aux attentes mais manquent de détails. La Dorches est un cours d'eau qui semble présenter une bonne qualité d'eau si on se réfère aux indicateurs biologiques mais vis-à-vis des paramètres physico-chimiques, elle semble également souffrir d'une pollution ponctuelle par les matières azotées et phosphorées.</i></p> <p><i>Cependant les données ne sont pas assez complètes pour aller plus loin dans l'analyse et devront être obligatoirement complétées si le cours d'eau venait à être labellisé.</i></p>
	<p>❖ Biodiversité</p> <p>Le peuplement piscicole de la Dorches semble à ce jour inconnu ou tout du moins non connu avec précision puisque aucun inventaire ichtyologique n'a été réalisé. Le candidat présente cependant une liste d'espèces issue de la base de données INPN. Ce genre de liste étant défini à l'échelle communale, elle ne peut en aucun être assimilée au peuplement réel du cours d'eau. Sont notamment cités comme espèce potentiellement présente l'ablette, le hotu, le gardon et le chevaine, qui sont des espèces typiques de niveau biotypologique élevé correspondant à des zones de cours d'eau de plaine, et non à des ruisseaux de tête de bassins comme l'est la Dorches.</p> <p>La présence potentielle de ces espèces sur la Dorches signifierait qu'il y a une altération profonde de son peuplement piscicole. Il est également fait mention de la truite arc en ciel, espèce exogène du territoire français qui fait l'objet d'empoissonnement dans les cours d'eau à des fins récréative. La présence de cette espèce dans la Dorches serait synonyme d'une gestion piscicole tournée vers la pêche de loisir plutôt que vers une préservation du milieu et des souches de truites autochtones.</p> <p>Il est enfin fait mention de la truite fario et du chabot qui elles sont des espèces typique de ce type de cours d'eau.</p> <p>Il semble évident et nécessaire que la mise en place d'un label « site Rivières Sauvage » sur la Dorches devra s'accompagner d'une campagne d'échantillonnage de la faune piscicole avec caractériser au mieux le peuplement présent.</p>

Point sensible	<p>Vis-à-vis du peuplement diatomique et de la note IBD, il est observé un très bon état pour les années 2011, 2012, et 2013. Le peuplement macrophytique du cours d'eau n'est cependant pas connu</p> <p>La faune et flore rivulaire est quant à elle riche et diversifiée sur le territoire de la Dorches, de nombreuses espèces rares sont présentes. La flore est notamment caractéristique du plateau de Retord et présente une abondante diversité d'orchidées.</p> <p><i>Les données de biodiversité fournies sont conformes aux attentes hormis vis-à-vis du peuplement piscicole, où aucun relevé in situ n'est disponible ce qui constitue un point faible de cette analyse. La mise en place potentielle d'une labellisation devra obligatoirement s'accompagner de la réalisation de suivis biologiques.</i></p> <p><i>Toutefois, les informations apportées montrent que la biodiversité au sens large de la Dorches et de son bassin versant est d'un intérêt majeur, ce qui est un point fort de ce territoire.</i></p>
Commentaire	<p>❖ Fréquentation humaine et ambiances</p> <p>La fréquentation humaine sur les rives directes de la Dorches semble très limitée et principalement cantonnée à l'accès au niveau du hameau de Dorches</p> <p>La Dorches est difficilement facilement accessible, puisque 6 accès pédestres et 2 accès carrossables localisés au niveau du hameau sont identifiés.</p> <p>A noter la présence de la D911, moyennement fréquenté selon le candidat, ainsi que la présence d'une ligne SNCF sur laquelle en moyenne un train passe toutes les heures, ce qui est une source de pollution visuelle et sonore non négligeable.</p> <p>Le site de la Dorches est ainsi considéré comme assez « très peu fréquenté » et plutôt « bruyant » par le candidat. A noter toutefois que la ligne SNCF se situe quasiment à la confluence avec le Rhône.</p> <p>Les principales sources de pollutions visuelles sur la Dorches sont principalement dues à la présence de ponts et de constructions (maisons d'habitations).</p> <p><i>Les données vis-à-vis de la fréquentation humaine et des ambiances sonores et visuelles sont conformes aux attentes. Le cours d'eau semble assez peu fréquenté hormis au point d'accès aménagée de la cascade du pain de sucre.</i></p> <p><i>Les ambiances sonores et visuelles dérangeantes semblent relativement limitées ce qui est un point fort pour la candidature de la Dorches.</i></p> <p><i>Au vue de ces éléments, la description de l'état écologique de la rivière est jugé recevable dans le cadre de la labellisation Rivières Sauvages de la Dorches sous réserve d'engager des inventaires complémentaires de la qualité écologique globale du cours d'eau.</i></p>

<p>Eléments à prendre en compte</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> Critères complémentaires</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Occupation des sols et activités du bassin versant</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Espèces remarquables et gestion des milieux aquatiques et humides du tronçon (ou sous bassin) candidat</p>
<p>Type *</p>	<p>Description</p>
<p>Point fort</p>	<p>Le bassin versant de la Dorches est faiblement urbanisé et présente un état de conservation remarquable. Plus de 79 % de la surface du territoire est recouverte de forêts et moins de 2,5% sont des territoires urbanisés. La mosaïque d'habitats qu'offre le territoire est diversifié avec des zones boisées, des secteurs de prairies, des affleurements rocheux, etc.</p> <p>A noter toutefois la présence de zone de culture qui présente un peu plus de 5% de la surface totale du bassin versant.</p> <p>Le cheptel est quant à lui estimé à environ 21 UGB/Ha, mais semble surestimé au regard du nombre de prairies disponibles.</p> <p>La densité de population est très faible et approche les 38,9 habitants / km².</p> <p>Vis-à-vis des espèces emblématiques, il est cité le sonneur à ventre jaune ou encore la truite fario. La présence de l'écrevisse à pieds blancs n'est pas vérifiée mais fortement probable.</p> <p>A noter qu'aucune espèce invasive n'est identifiée sur le bassin.</p> <p>Il n'est cependant pas fait état de la qualité des connectivités latérales du cours d'eau ou encore de sa gestion piscicole (nous la supposons inexistante étant donné qu'aucune structure n'est présente sur le bassin). Il est pourtant fait mention dans le programme d'action de la présence d'une zone humide d'importance au niveau de la source de la Dorches.</p> <p>Sur le territoire de la Dorches, il peut être recensé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 N2000 - 1 SIC - 2 ZNIEFF de type 1 - 1 ZNIEFF de type 2 <p>Plus de 80% du territoire de la Dorches est recouverte par au moins un outil de reconnaissance/protection.</p> <p><i>La présentation de l'occupation des sols du bassin versant, des espèces et des milieux remarquables est assez détaillée. Il aurait été apprécié une description des milieux connexes et humides de la Dorches. Cette restitution est cependant conforme aux attentes du Fonds Rivières Sauvages et est un point fort de la candidature de la Dorches.</i></p> <p><i>Au vue de ces éléments, la présentation de l'occupation des sols du bassin versant, des espèces et des milieux remarquables, est jugé recevable dans le cadre de la labellisation Rivières Sauvages de la Dorches.</i></p>

**Programme
d'actions**

Programme d'actions	
Eléments à prendre en compte	<input checked="" type="checkbox"/> Politique et engagements <input checked="" type="checkbox"/> Parties prenantes, présentation des intervenants <input type="checkbox"/> Document d'orientation des politiques publiques en matière de protection des cours d'eau <input type="checkbox"/> Plan de gestion de la rivière <input checked="" type="checkbox"/> Planification, calendrier <input type="checkbox"/> Présentation du bassin versant, du tronçon <input checked="" type="checkbox"/> Etat des lieux, diagnostic <input type="checkbox"/> Objectifs sociaux-économiques <input checked="" type="checkbox"/> Modalités de communication, information <input type="checkbox"/> Modalités de suivi de la rivière (monitoring) <input type="checkbox"/> Participation au réseau Rivières Sauvages <input type="checkbox"/> Organigramme fonctionnel
Note sur l'expertise : Le programme d'action étant de taille réduite et concernant les deux rivières proposées à la labellisation, il a été étudié de manière unique.	
Type *	Description
	<p>Le programme d'action établi pour la Vézéronce et la Dorches a été développé depuis 2014 par un comité de pilotage multi-partenarial composé des représentants du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Commune de Surjoux, l'Hôpital et Injoux-Genissiat, - Communauté de communes du Pays Bellegardien, - Fédération de Pêche de l'Ain, - DDT de l'Ain, - ONEMA, - CG de l'Ain, - Associations locales, - Fonds Rivières Sauvages. <p>Le Maître d'Ouvrage (MO) identifié dans ce programme d'actions est le <u>conseil général de l'Ain</u>.</p> <p>Cinq autres parties prenantes sont identifiées dans ce programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les communautés de communes du Pays Bellegardien et du Pays de Seyssel : MO des volets « Travaux » et « Communication », - European Rivers Network (ERN) : MO du volet animation, - L'OPIE et ERN : MO des inventaires de macro-invertébrés, - La fédération de pêche départementale de l'Ain : Maitre d'ouvrage de la prospection des écrevisses à pattes blanches, - Le Conservatoire Botanique national Alpin : Maitre d'ouvrage de l'inventaire des espèces invasives

<p>Commentaire</p>	<p>Les principaux financeurs identifiés dans le programme d'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, - Le CG de l'Ain. <p><i>La méthode de réflexion et de développement du programme d'action Dorches - Vézéronce est en adéquation avec les attentes du Fonds RS car elle est le fruit d'une réflexion multi-actoriel regroupant services de l'état, associations, usagers de l'eau.</i></p> <p>Les actions inscrites dans le programme portent non seulement sur le linéaire de la Vézéronce proposé pour la labellisation, mais également l'ensemble de son réseau hydrographique ainsi que sur celui de la Dorches, également candidate au label « Site Rivières Sauvages ». Ce choix est justifié par le faible nombre d'actions proposés qui était plus judicieux de regrouper dans un unique document et par la proximité géographique des deux bassins versants</p> <p><i>Ceci démontre une volonté forte des parties prenantes de s'engager dans la démarche « Rivières Sauvages » et d'étendre le linéaire de cours d'eau labellisés sur leur territoire.</i></p> <p>Le programme d'action établi par le porteur du projet dans le cadre de l'obtention du label « Rivières Sauvages » s'étale sur une durée de 3 ans (2015 – 2018) et couvre un ensemble de 5 thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes globales à l'échelle du bassin versant, - Suivis physico-chimique et hydrobiologique, - Travaux physiques sur le milieu, - Animation du territoire, - Communication, - Audit. <p><i>La structure du programme proposée apparaît comme cohérente avec une partie diagnostic et état initial, des interventions sur le milieu, la mise en place de suivis hydrobiologiques post-travaux, et une animation/communication autour des actions menées.</i></p> <p>❖ <u>Etudes globales à l'échelle du bassin versant</u> : Trois diagnostics sont inscrits dans le programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire de la végétation invasive des bassins versants, et mise en place d'un plan de lutte le cas échéant, - Prévention sur les plantations d'Epicéa en tête de bassin versant de la Dorches, qui se traduit par une veille foncière et une inscription au PLU de la zone humide de la source de la Dorches - Inventaire astacicole, avec prospection nocturne et rédaction d'un rapport. <p>Le coût global pour ce volet est estimé environ 3000 € du fait que deux des trois actions n'engendre aucun coût (gestion en interne)</p>
---------------------------	---

	<p><i>Le volet « Etudes » apparaît comme peu diversifié dans les actions et dans une certaine mesure peu ambitieux. Seules trois actions sont proposées alors que de nombreuses inconnues subsistent sur ces deux bassins comme a pu le montrer l'analyse du dossier de candidature.</i></p> <p><i>La première inconnue qu'il est nécessaire de lever est la connaissance fine du peuplement piscicole du cours d'eau. Il aurait été apprécié qu'une diagnose piscicole soit proposée.</i></p> <p><i>D'autres sujets auraient pu faire l'objet d'une attention particulière comme la connaissance du fonctionnement hydrologique-hydrogéologique des deux bassins versants, leur fonctionnement hydromorphologique (faciès d'écoulement, diversité habitationnelle), la quantification de l'impact des centrales hydroélectriques du Rhône sur ces deux affluents, l'impact des prélèvements en eau sur le bassin de la Dorches.</i></p> <p><i>Il apparaît que plusieurs pistes devraient être explorées dans ce volet « Etudes » ou du moins si elles ne le sont pas, il serait appréciable que le comité de pilotage justifie ses choix d'orientations dans ce volet.</i></p>
	<p>❖ <u>Suivis physicochimiques et hydrobiologiques :</u></p> <p>Les suivis proposés dans le cadre du programme sont liés aux suivis physico-chimiques et hydrobiologiques des deux cours d'eau.</p> <p>Pour la physico-chimie il s'agit de rajouter 4 stations de mesures SAB (Suivis Allégé de Bassin). Pour information, ce genre de suivis vient en appui des suivis de réseaux RCS-RCO et est piloté par les conseils généraux. Quatre thématiques sont généralement abordées dans ce genre de suivis : Physico-chimie, pesticides, hydrométrie, et hydrobiologie (IBGN ou IBD). Une à deux campagnes de mesures sont généralement réalisées selon les paramètres.</p> <p>Ces suivis seront complétés par une analyse des métaux lourds. Ce suivi devrait être mis en place uniquement lors de la première année du programme d'action.</p> <p>Vis-à-vis de l'hydrobiologie, il est proposé que l'OPIE Benthos réalise un inventaire macro-invertébrés sur la Dorches et la Vézéronce à travers un protocole qui lui est propre (chasse d'individus diurnes et nocturnes). Les inventaires ne porteront que sur trois ordres de macroinvertébrés que sont les plécoptères, les éphéméroptères et les trichoptères (ordre les plus bioindicateurs).</p> <p>Le coût global pour ce volet est estimé environ 11 500 €</p>

Le volet « Suivis physicochimiques et hydrobiologiques » est assez détaillé. Pour le volet physico-chimie, la proposition faite est tout à fait recevable et va dans le sens d'une meilleure expertise de la qualité des eaux de la Dorches et de la Vézéronce.

Pour l'analyse hydrobiologique, quelques doutes sont émis. Tout d'abord, il serait souhaitable d'avoir plus de détails sur le protocole d'analyse mis en place par l'OPIE Benthos et s'il est à même de permettre de juger de la qualité hydrobiologique globale de chacun des cours d'eau.

Plus précisément et sans remettre en cause les méthodes utilisées par l'OPIE Benthos, il semble que le protocole proposé soit plus une technique d'inventaire/connaissance sur les invertébrés benthiques qu'une méthode d'évaluation de la qualité globale des cours d'eau par les macroinvertébrés comme peuvent l'être des protocoles comme l'IBG-RCS ou le MAG 20.

Il apparaîtrait donc plus opportun dans le cadre de ce programme d'action de conserver bien sûr l'action de l'OPIE Benthos qui semble tout à fait intéressante, mais de la déplacer dans le volet « Etudes ».

❖ Travaux physiques sur le milieu :

Une seule action est proposée, il s'agit de la sécurisation de l'accès à la cascade du pain de Sucre. Cela passerait par la création d'un accès balisé à la cascade et par la suppression de l'ancien pilier SNCF qui menace de s'effondrer.

Le budget de cette action est estimé à environ 30 000 €.

D'après l'analyse du dossier de candidature, il semblerait que plusieurs seuils entravant la continuité écologique et sédimentaire de la Dorches ait été identifiés (au nombre de trois). D'après le document « Des actions sur le petit seuil et le grand seuil du hameau de Dorches sont facilement réalisables : Ces ouvrages n'ont plus d'usages et sont ruinés ».

Or dans le programme d'action, il n'est fait mention d'aucune action liée au rétablissement de la continuité du cours d'eau.

Cela apparaît en première lecture comme un manque du programme d'action et devra être comblé ou au moins justifier par le porteur de projet.

❖ Animation du territoire :

Elle sera assurée durant la période du programme par sera assuré par plusieurs maîtres d'ouvrages (non précisé mais supposé être le Fonds Rivières Sauvages et le CG de l'Ain). Les principales animations proposées consisteront en :

- La coordination des actions proposées sur les deux bassins versants et le suivi d'un stagiaire en 2017,
- Le recrutement d'un stagiaire en 2017 afin de réaliser un bilan des volumes d'eau prélevés sur les bassins versants,
- Réunion des acteurs du programme Rivières Sauvages.

Le budget de ce volet est estimé à 16 300 €.

Le volet « Animation du territoire » apparait en adéquation avec l'ensemble du programme proposé mais devra faire l'objet de réajustement en fonction des remarques faites précédemment. Un point positif est le partage de l'animation entre plusieurs structures.

❖ Communication :

Deux actions sont proposées :

- Une action « éducation à l'environnement » destinée aux élèves de primaires des écoles des communes présentes sur le bassin de la Dorches et de la Vézéronce,
- Une action de communication générale vers le grand public et propose la mise en place de panneaux d'interprétations sur les sentiers de randonnées existants, la diffusion de plaquettes d'informations, des sorties de terrain autour des cours d'eau.

Le Budget prévu pour cette action est de 28 000 €

Le volet « Communication » apparait comme assez complet, s'orientant aussi bien vers un jeune public que vers un public adulte. C'est un point fort de ce programme d'action.

❖ Audit :

Il est simplement mentionné dans cette thématique les coûts liés à l'audit de labellisation « Site Rivières Sauvages »

Le budget prévu pour cette action est de 4075 €.

En conclusion, le programme d'actions proposé dans le cadre de la labellisation « Rivières Sauvages » de la Dorches et de la Vézéronce présente un budget global minimum de 65 100 € (certaines actions n'ont pas été évaluées financièrement) réparties sur une durée de trois années. Il est dichotomisé avec des actions liées à la Vézéronce et d'autres liées à la Dorches en vue de sa conjointe candidature au label.

La présentation et la structuration des parties prenantes et des intervenant est clairement identifiés et constitue un point fort de ce programme car il y a une réelle implication de tous les acteurs locaux liés aux milieux aquatiques.

Les points forts du programme d'actions sont :

- ***Le volet « Animation du territoire » avec une répartition cohérente des actions entre les parties prenantes pour le pilotage des actions proposées dans le programme.***
- ***Le volet « Communication », dont les actions apparaissent intéressantes car pouvant toucher un public varié,***
- ***Le volet « Suivis physico-chimiques et biologiques »,***

Les points sensibles du programme sont :

- ***Le volet « Travaux » qui n'aborde aucunement les problématiques de continuité écologique de la Dorches,***
- ***Le volet « Etudes » qui manque d'ambitions et qui ne permet pas de combler les manques existants sur la connaissance de la Dorches et de la Vézéronce.***

Un manque du programme également à souligner est l'absence d'une planification détaillée de l'ensemble des actions proposées, hormis pour le volet « Travaux ».

Il aurait été également apprécié un descriptif des actions proposées dans le cadre de la participation du territoire Valserine au Réseau Rivières Sauvages.

Au vue de tous ces éléments, le programme d'action devrait, pour être jugé recevable dans le cadre de la labellisation Rivières Sauvages de la Dorches et de la Vézéronce, être étayé sur les thématiques « Etudes et Travaux ».

Généralités - Autres commentaires	
Type *	Description

Les éléments de la synthèse peuvent être de plusieurs types, à savoir :

- **Point fort** : Élément particulièrement bien approprié ou mis en œuvre par le porteur de projet et/ou les parties prenantes.
- **Point sensible** : Élément actuellement conforme mais pour lequel les preuves documentaires montre un risque de ne plus atteindre les exigences à court ou moyen terme.
- **Non-conformité** : Ecart vis-à-vis des exigences du référentiel de labellisation « Site Rivières Sauvages ».
- **Commentaire** : Indication générale sur la situation actuelle, les dispositions mises en œuvre ou en projet.